

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 26 août 2020

Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre

« Rencontre des Entrepreneurs de France » - Medef Hippodrome de Paris-Longchamp

Mercredi 26 août 2020

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président, cher Geoffroy, Monsieur le ministre, cher Alain, Monsieur l'ancien Président du Medef, Mesdames et messieurs les chefs d'entreprise.

J'ai effectivement tenu à être à vos côtés en cette rentrée pour le moins particulière et je ne vous cache pas que je me réjouis vivement de venir aujourd'hui à votre rencontre. Cher Geoffroy, vous l'avez rappelé, quand vous m'avez invité à votre université d'été, j'étais alors Monsieur déconfinement, et je devais intervenir sur le thème : vivre avec la crise. Vivre avec la crise. Peu de jours après ma nomination comme Premier ministre, vous m'avez demandé si ma participation tenait toujours. J'ai immédiatement répondu positivement d'autant que si mes fonctions ont changé, je ne suis pas sûr que le thème de mon intervention mériterait de l'être complètement.

Mais, mesdames et messieurs, finalement, vivre avec le risque, est-ce que cela ne caractérise pas fondamentalement ce qu'est votre vie d'entrepreneur ? En tout cas, je ne trouve pas de meilleure expression pour décrire la situation dans laquelle la France, l'Europe et le monde se trouvent aujourd'hui. Si j'osais, je dirais après votre président, que les incertitudes n'ont certes jamais été aussi importantes. Mais peut-être en va-t-il de même des capacités de rebond. Nul, soyons clair, nul n'avait vu venir cette crise sanitaire. Nul d'ailleurs ne peut dire quand et comment elle va se terminer. Mais n'en doutons pas, elle aura une fin.

Nous savons d'ailleurs ce qu'est la mobilisation des scientifiques et des industriels pour trouver et produire un vaccin, il y en a ici et les perspectives de pouvoir en disposer, allez, on va dire quelque part en 2021. C'est très loin, mais assez près. Et je l'espère même pour la première

partie de l'année, ces perspectives existent, sont réelles, sont sérieuses. Le risque est donc que cette crise, dans laquelle nous sommes enfoncés depuis plusieurs mois, inédite à bien des aspects, ne se transforme en une crise historique par sa durée et profondeur au-delà même, si nous ne savons pas correctement réagir, de la perspective d'identifier un vaccin.

Le défi ensemble que nous devons relever et que cette crise soit le point d'appui. Le départ d'une consolidation de notre économie, d'une transformation de nos manières de faire, de produire, d'administrer et qui sait, peut-être de gouverner. Et ce défi, je veux ici devant vous, vous dire ma confiance dans le fait que nous allons le relever ensemble.

Les ressources, la résilience, les capacités d'innovation, la solidarité collective, voilà des valeurs, que comme vous toutes et vous tous, j'ai vu s'exprimer tout au long de la crise et dans tout le pays. Je veux vous rendre hommage, vous les chefs d'entreprises. Je sais les difficultés que vous avez traversées, et qui ne sont pas terminées.

Ces difficultés, d'ailleurs, ne sont pas qu'une question de chiffres, elles ont été avant tout humaines. Je les ai constatées sur mon territoire lorsque j'étais maire, avec des situations parfois dramatiques, en tout cas très difficiles. Pour autant, vous avez fait face. Je le dis, je l'ai constaté. Vous avez accompli un travail exemplaire pour vous adapter. C'est votre lot quotidien. Mais là, les circonstances étaient exceptionnelles. Vous avez su réagir tant pour absorber le confinement que pour faire face au déconfinement. Tous les secteurs ont été concernés, bien sûr. Comment ne pourrais-je pas citer la santé avec les cliniques, la médecine de ville, les Ehpad, la grande distribution, qui s'est très fortement mobilisée dans le contexte difficile que nous avons connu, la filière textile, on parle de masques, qui a fait évoluer à une vitesse exceptionnelle son appareil productif et tant d'autres secteurs professionnels encore. Votre endurance impressionne.

Et je veux rendre également hommage à vos salariés, y compris, et d'abord, bien sûr, à celles et ceux pour qui le télétravail était impossible et qui sont venus bosser quelles que soient les circonstances.

Dans cette épreuve, cher Geoffroy, qu'il me soit également permis de souligner après vous, que le Gouvernement de la République s'est mobilisé de manière rapide et massive pour tout simplement éviter la destruction de notre capital humain et productif. L'État a été aux côtés des entreprises, vous l'avez dit, j'y insiste, de toutes les entreprises, par le Fonds de solidarité, par les prêts garantis, par l'activité partielle. Au total, vous le savez quand même, vous êtes des gens qui savez compter, c'est plus de 470 milliards d'euros qui ont été mobilisés en un temps record pour sauver, pour cicatriser pendant cette période, plus que le budget annuel de l'État dans un pays qui a toujours considéré le budget de l'État avec beaucoup d'attention.

Et je vous dis simplement, clairement mais avec fierté : c'est en France que l'aide - qualifions-là d'urgence - aux entreprises a été la plus massive. Vous avez bien voulu le reconnaître. Comme c'est en France, que le revenu des ménages a été le mieux préservé. Il me faut aussi saluer l'action de tous les services publics et assimilés, les services à la population qui ont été à la hauteur de cette épreuve. Comment ne pas parler des professionnels de santé, Mesdames et messieurs, mais de l'ensemble des services publics qui ont dû réagir vite et fort pour faire face à la crise dans toutes ses dimensions. On aime tant, c'est même un sport national dans notre pays, souligner ce qui ne marche pas. C'est peut-être le premier enseignement de la crise, bien entendu avec des difficultés, des problèmes, des erreurs mais globalement ça a marché. La France a tenu le choc et nous sommes là aujourd'hui pour regarder l'avenir avec confiance. Et

je le dis avec d'autant de sérénité que cela est dû pour l'essentiel à un Gouvernement que je ne dirigeais pas mais auquel je veux d'autant plus rendre hommage, que je m'inscris dans sa continuité.

Je veux donc vous dire, vous répéter, je l'ai dit à plusieurs reprises depuis ma prise de fonction, ma grande confiance en notre capacité collective à réussir. Ce n'est pas une confiance irrationnelle mais un optimisme ancré dans les faits. Que ce soit notre croissance annuelle, les créations d'emploi, la dynamique des investissements des entreprises, la progression du pouvoir d'achat des ménages, quand la crise nous a frappés nous étions sur une excellente voie. Si bien qu'à la différence des précédentes, cette crise n'a pas sa source dans un dysfonctionnement de l'économie ni dans un abaissement de l'économie nationale. Il nous faut donc impérativement redémarrer le moteur tout en tenant compte des difficultés et des faiblesses que cette crise a mis en lumière. Car l'optimisme se fonde sur la lucidité : la crise sanitaire n'était évidemment pas terminée.

L'épidémie n'est pas derrière nous et elle n'a, du reste, jamais disparu. La situation exige la plus grande vigilance et une lucidité aiguisée. Il faut être mobilisé sans jamais céder ni à la faiblesse ni au fatalisme. Nous devons partager un impératif, sans doute difficile mais à notre portée : prévenir au maximum les effets de l'épidémie, anticiper, être prêts à toute forme d'aggravation tout en assurant le déroulement le plus normal de la vie dans toutes ses dimensions — la vie sociale, la vie économique, la vie scolaire, la vie tout court. C'est un enjeu majeur pour lequel tout mon Gouvernement est mobilisé. Et cela je vous le dis à un moment où j'ai bien conscience que la circulation du virus, comme on dit, se remet à croître.

Je veux que vous sachiez, que le pays tout entier sache, que nous préparons toutes les hypothèses, y compris celles où notre système de santé viendrait à nouveau être fortement sollicité. Mais je le dis ici calmement mais fermement : nous sommes prêts. Les équipements sont là, les lits sont disponibles.

Vous le savez, nous avons appris aussi à piloter le risque épidémique au plus près du terrain, avec une stratégie de réponse ciblée, rapide et graduée dès lors que nous constatons, c'est le cas, une dégradation de la situation épidémiologique dans tel ou tel territoire. De mesures globales, nous savons faire du cousu main. Pourquoi ? Parce que notre objectif premier, c'est de tout mettre à l'œuvre pour éviter le recours à un confinement général dont nous ne connaissons que trop le coût et les conséquences. C'est pourquoi je le dis à des chefs d'entreprise qui sont aussi des citoyens, notre préparation ne se limite pas à une série de mesures et de dispositifs si nécessaire soit-il. Elle est aussi celui d'un état d'esprit, celui d'une nation lucide, vigilante, responsable. Une nation qui doit avoir conscience, je ne cesse de le répéter depuis ma prise de fonction que la lutte contre la pandémie, comme la relance de l'économie, dépend, certes, des pouvoirs publics, mais aussi de chacune et de chacun d'entre nous. Et je connais, mesdames et messieurs, votre sens des responsabilités et de l'intérêt national. L'État ne peut pas tout, en tout cas, pas tout, tout seul.

À l'instar de la crise économique, la reprise impose en effet une mobilisation sans faille de l'administration et des services publics, mais aussi de tous les acteurs du pays. Et pour y parvenir, nous déployons une stratégie que je veux rapidement rappeler devant vous. Tout d'abord, et je le dis, peut-être à des parents, assurément à des employeurs, nous allons organiser, nous nous souvenons de ce qui s'est passé en mai et juin dernier, une rentrée scolaire dans les conditions les plus normales possibles. C'est à la fois une priorité éducative pour lutter contre le décrochage scolaire, objectif majeur du ministre chargé de l'Éducation nationale. Mais c'est

aussi, et vous le savez bien, une des conditions essentielles de la reprise économique et sociale. Nous devons dans le même temps investir massivement dans les mesures de prévention pour faire barrière à l'épidémie.

Pour cela, à l'instar de tous les pays du monde, nous avons étendu le port du masque monsieur le Président, c'est vrai. Depuis le mois de juillet, nous l'avons rendu obligatoire dans les commerces et les lieux publics clos. Nous l'avons étendu en lien avec les autorités locales dans les espaces publics les plus fréquentés. Et cela continue encore aujourd'hui. Et logiquement, il est indispensable d'appliquer cette obligation en milieu professionnel. Oh, je suis parfaitement conscient de la difficulté de mise en œuvre de cette mesure comme des autres, d'ailleurs, si vous pensez que pour le reste, c'est simple, mais je ne pense pas que vous le croyez. Nous avons été saisis. Je n'en ai pas été surpris des difficultés d'application d'une mesure trop générale et trop impérieuse.

Nous avons donc saisi le Haut Conseil de santé publique pour examiner la possibilité d'assouplissement en fonction, vous l'avez dit, Président, de la configuration des locaux, de la nature des activités. J'y ajouterai aussi territoire par territoire, de l'importance de la circulation virale. Je crois pouvoir vous dire en fonction des premiers retours dont je dispose qu'il y aura la place pour des solutions pragmatiques. Et en tout état de cause, les règles seront clarifiées et complètes pour le 1er septembre. Je peux d'ailleurs vous assurer que l'État commencera par se les appliquer à lui-même.

La période du confinement nous a aussi appris de nouvelles manières de travailler. Pas tout à fait nouvelles, mais il a fallu y recourir davantage en raison du risque sanitaire. Je pense, vous l'avez évoqué, au télétravail. Je dirais simplement que notre objectif est de trouver le bon équilibre entre le télétravail et le travail en présentiel. Et cet équilibre, finalement, il ne peut être trouvé qu'au niveau le plus fin et dans le cadre d'un dialogue. Certes, nous nous sommes saisis au niveau national, dans le cadre de la conférence sur le dialogue social de juillet dernier, du sujet, et un premier diagnostic piloté par les partenaires sociaux est attendu en octobre.

Nous avons des progrès à faire sur ce sujet, mais dans le sens bien compris de l'intérêt des entreprises et de leurs salariés, qui peuvent varier selon les branches professionnelles et les entreprises elles-mêmes. Le souci d'assurer le maintien de l'emploi dans les entreprises, qui a été privilégié depuis le début de la pandémie, vous avez bien voulu le rappeler, dans les entreprises qui sont encore confrontées aujourd'hui à une réduction d'activité durable, me conduit également à vous annoncer que l'activité partielle demeurera ouverte dans ses conditions actuelles au moins jusqu'au 1er novembre, et au-delà pendant deux ans pour toutes les entreprises couvertes par un accord sur l'activité partielle longue durée.

J'insiste sur l'importance de cet accord auprès de vous toutes et vous tous, en ce qu'il garantit la qualité du dialogue social et en ce qu'il favorise la qualité des mesures prises par les entreprises en faveur du maintien de l'emploi. Quant aux secteurs les plus touchés, parmi les plus touchés, vous les avez cités, Monsieur le Président, la culture, le sport, le tourisme, l'événementiel, ils conserveront, jusqu'à la fin de l'année où un bilan sera dressé, un accès à l'activité partielle, même sans accord.

C'est dans la poursuite de ce même objectif que nous avons décidé du report de l'entrée en vigueur de la réforme de l'assurance chômage le 1er janvier. Le contexte, c'est ce que nous avons ensemble estimé, le contexte actuel d'augmentation du chômage rendait impossible son maintien tel quel. Mais, ainsi que je l'ai déjà déclaré, j'affirme ici qu'il s'agit d'un report parce

que nous sommes des gens pragmatiques, et non un abandon car c'est une bonne réforme que je traiterai dans un cadre global et à l'appui d'un dialogue avec les partenaires sociaux.

On entend, Mesdames et Messieurs, parler d'une perspective d'un million de chômeurs de plus dans les prochains mois et d'une avalanche de plans sociaux. Je ne le souhaite évidemment pas, mais surtout, je voudrais vous dire que nous ferons tout pour que cela ne se produise pas. En effet, comme nous l'avons fait pour la protection et le soutien, nous nous engageons à présent avec force et conviction dans une relance massive de notre économie. C'est le sens du plan de relance. Nous devions en effet le présenter dans le détail hier. Nous avons choisi de reporter d'une semaine afin que cette annonce intervienne une fois la rentrée scolaire passée et que soient traités par nos soins les inquiétudes générées par l'accélération du virus, mais ce plan est prêt et il viendra au bon moment car, comme vous l'avez rappelé, il s'inscrit dans la continuité d'un effort que nous avons été, je le répète, parmi les premiers pays à déployer dès avril dernier.

Avec le plan de relance, Mesdames et Messieurs, tout ne commence pas, tout continue avec des objectifs nouveaux et adaptés aux circonstances actuelles. Cet objectif, vous le savez, il est clair, nous doter des moyens de créer les conditions d'un retour à une croissance plus forte, plus robuste, plus durable et plus riche en emplois, d'amplifier résolument la transition, la croissance écologique de notre économie.

Je ne vais donc pas vous présenter le plan de relance aujourd'hui, mais comme son contenu est stabilisé et que je suis venu aujourd'hui devant vous, je vais vous en livrer quelques articulations principales. Nous avons plusieurs exigences que je veux vous faire partager.

La première c'est la puissance des moyens que ce plan va mobiliser. 100 milliards d'euros, je me permets de vous rappeler que c'est 4 fois plus que le plan de relance de 2008, 4 fois plus, un tiers du budget de l'État.

C'est d'ailleurs en part de richesse nationale le plan de relance le plus conséquent annoncé à ce jour parmi les pays européens. Nous considérons qu'il s'agit du volume nécessaire pour atteindre nos objectifs de retour à notre richesse avant la crise, de retour rapide, le plus rapide possible. Pour ambitieux qu'il soit, ce plan de relance ne doit pas être un poids sur les finances publiques. C'est le contraire. Ne pas faire ce plan, vous l'avez évoqué Monsieur le Président, en laissant l'économie s'installer dans un sous-régime, une sous-activité, c'est cela qui serait très nuisible durablement aux finances publiques. Faire en sorte que l'on retrouve d'ici à la fin du quinquennat le niveau de richesse de 2019 c'est aussi essentiel pour la soutenabilité de notre dette. Grâce à l'effet escompté de ce plan sur la richesse nationale, soit 4 points de PIB, sans parler du regain de croissance potentiel qu'on en escompte, l'effet du plan de relance sur notre ratio de dette sera quasiment effacé dès 2025.

Deuxième exigence, la rapidité. Nous nous mettons en état de faire en sorte que l'engagement rapide des crédits sur 2020-2021 soit effectif avec un calendrier suivi et contrôlé. Et je vous le dis tout de suite, ce que j'ai demandé aux ministres c'est que s'il on constate que certaines actions peinent à se mettre en place assez vite l'argent sera redéployé au profit d'actions plus immédiates dans d'autres secteurs. Je vous assure que c'est une excellente aiguillon pour les ministres concernés, et je sais vos attentes à ce sujet.

La réussite nous la devrons aussi à ce qui est chez moi une conviction très profonde, la relance passera largement par les territoires. Le plan pourra en effet être adapté localement justement pour que sa mise en œuvre gagne en efficacité. Des comités régionaux de suivi veilleront non

seulement à suivre l'engagement des projets sur les territoires mais aussi à identifier les points de blocage éventuels et à leur trouver des solutions opérationnelles. Vous serez associés, les partenaires sociaux professionnels, au suivi du plan, Monsieur le Président, tant au niveau national dans le cadre d'une instance que je présiderai, qu'au niveau des territoires.

Troisième exigence, l'équilibre du plan. Je le dis clairement ici, le plan opérera d'abord une relance par l'offre et l'investissement afin d'obtenir l'effet le plus rapide sur l'activité. Pourquoi ce choix ? Les revenus des ménages, je l'ai indiqué tout à l'heure, ont été préservés dans la crise, mieux que chez nos principaux partenaires. Et la consommation qui était forte avant la crise est vigoureusement repartie après le confinement, même si nous devrons être attentif à son évolution dans les prochains mois.

Nous avons dans le cadre du plan d'ores et déjà effectué des versements complémentaires au titre de l'allocation de rentrée scolaire. La France de ce point de vue est très différente de l'Allemagne. La priorité va donc au soutien assumé à l'offre et à l'investissement productif. Équilibre aussi entre toutes les entreprises, les grandes et les moins grandes.

Nous avons calculé, cher Alain GRISET, qu'au moins le quart du plan de relance bénéficiera aux PME / TPE. C'est un choix majeur que je revendique devant vous. Équilibre aussi entre les territoires avec des projets d'investissement partout en France dans les zones rurales, par exemple avec l'accélération du plan de déploiement du très haut débit, dans les villes par exemple avec la rénovation des quartiers commerciaux des centres-villes, dans les agglomérations avec par exemple le soutien aux investissements dans les transports collectifs du quotidien qui seront accélérés, en outre-mer aussi avec par exemple un plan d'investissement antisismique aux Antilles. Et aussi à l'international car la relance ne pourra se faire sans reprise des parts de marché des entreprises françaises à l'étranger. Ce plan prévoira donc un volet export.

Quatrième exigence, Mesdames et Messieurs, et non la moindre, le plan de relance doit être durable et structurant. Au-delà du court terme, le plan vise à introduire une croissance durable et renforcer la capacité d'investissement des entreprises dans des secteurs stratégiques nécessaires à leur santé et à leur compétitivité.

La cinquième exigence du plan de relance enfin est aussi l'une des conditions de sa réussite. Nous irons, c'est l'aspect non-financier, vers davantage de simplification afin de faciliter son appropriation rapide par toutes les entreprises. Beaucoup, vous le savez, de mesures de simplification ont été adoptées pendant la crise sanitaire par ordonnances. C'est aussi une des vertus de la crise. Je vous indique aujourd'hui que ces dispositions seront prolongées, amplifiées et, si possible, pérennisées, qu'il s'agisse du droit du travail et de la formation professionnelle, du droit de la commande publique, du droit de l'urbanisme. Sur le fond, ce plan nous offre, doit nous offrir une occasion exceptionnelle de positionner notre nation sur des secteurs d'avenir, créer de la valeur en France, localiser sur notre territoire les relais de croissance de demain. C'est pourquoi il affichera clairement des priorités limitées mais majeures : la transition écologique, la compétitivité, la souveraineté économique, la cohésion sociale et territoriale. Je développerai ces priorités devant les Français la semaine prochaine.

Devant vous plus particulièrement, je voudrais insister sur deux aspects qui vous concernent, Monsieur le Président, directement. Le premier concerne la relance de notre production nationale et les ambitions que nous affichons en matière industrielle, là aussi mais pas seulement en conséquence de ce que nous avons tous constaté au cours des mois derniers.

Pour ne pas entraver, pour doper la production dans nos territoires, nous allons en effet baisser dès le 1er janvier prochain les impôts de production à hauteur, Mesdames et Messieurs, de 10 milliards d'euros par an. Car vous le savez parfaitement, ce sont ces impôts qui pèsent sur les facteurs de production - le travail, l'investissement, les locaux, les terrains - indépendamment, cela a été dit, de la profitabilité des entreprises.

Cette baisse, dont bien entendu nous veillerons à ce que ses effets soient neutralisés pour les collectivités territoriales, comportera trois volets. Premièrement, une division par deux de la CVAE dont la part régionale sera supprimée pour réduire le poids de cet impôt qui, vous le savez, porte notamment sur l'emploi et l'investissement. Cette réforme, qui sera adoptée dans le prochain projet de loi de finances, allègera l'impôt dès 2021.

Deuxième volet, une baisse du plafonnement de la contribution économique territoriale en part de la valeur ajoutée de 3 % aujourd'hui à 2 % demain. Enfin, j'insiste beaucoup parce que c'est ce qui nous est apparu comme étant parmi les obstacles les plus dirimants. A partir de 2021, la méthode de taxation foncière des locaux industriels sera réformée profondément dans l'objectif de diviser par deux la pression fiscale sur ces locaux. Car nous devons le dire et l'assumer, on ne peut pas vouloir à la fois faire ou refaire de la France une nation industrielle et maintenir une fiscalité objectivement et comparativement punitive pour notre industrie. Et c'est le même objectif, Mesdames et Messieurs, qui me conduit à vous confirmer que nous continuerons à baisser l'impôt sur les sociétés ainsi que s'y est engagé le Président de la République. C'est une autre illustration de notre engagement absolu et plus général de n'augmenter aucun impôt, de maintenir les baisses déjà engagées et en somme d'assurer la stabilité des règles du jeu qui, nous le savons toutes et tous, est l'une des conditions essentielles de la confiance dans la durée. Le deuxième enjeu du plan de relance dont je souhaite vous entretenir est celui de la formation et de l'emploi, notamment des jeunes auxquels le plan consacrera un effort exceptionnel et totalement inédit. Depuis le début du quinquennat, vous le savez, l'État s'est mobilisé au travers du plan d'investissement dans les compétences, le fameux PIC, pour aider les branches à identifier les métiers en tension, et cela au bénéfice des formations dont les entreprises ont le plus besoin.

Nous avons l'intention d'aller encore plus loin et plus fort dans cette direction. J'ai déjà, c'était à Besançon, annoncé des mesures fortes à l'embauche des jeunes et des apprentis. J'appelle votre attention que ces mesures sont d'ores et déjà applicables. Il y a d'abord la prime de 4 000 euros d'aide à l'embauche. Et puis il y a notre volonté continue de développer les compétences, notamment grâce à l'apprentissage, avec une augmentation de 16 % du nombre d'apprentis l'année dernière. L'apprentissage, et c'est un combat autant économique que culturel, est en passe de gagner la bataille de l'image.

Il faut, Mesdames et Messieurs, impérativement, et je sais que vous êtes convaincus, continuer dans la même voie. Jamais grâce au plan de relance recruter un apprenti n'aura été aussi simple et aussi incitatif. Nous allons également engager un nouvel effort d'ampleur exceptionnelle avec 200 000 formations supplémentaires orientées vers les secteurs d'avenir comme la transition écologique et les métiers de la santé qui seront autant de priorités de notre société.

L'emploi des jeunes au moment où dans quelques jours et au cours des semaines à venir beaucoup d'entre eux vont se présenter sur le marché du travail alors que celui-ci aura une tendance plus naturelle à se contracter, l'emploi des jeunes c'est aussi une condition majeure pour le retour à la confiance. Le sort que collectivement nous leur réserverons dans ces temps difficiles et troublés sera, n'en doutez pas, un indicateur de notre réussite collective. J'ai besoin

de vous pour atteindre cet objectif. J'ai besoin de vous pour atteindre cet objectif vis-à-vis de nos jeunes.

Cet objectif, vous le savez, il n'est pas simplement économique, il est aussi sociétal, Mesdames et Messieurs, oui l'État est là et l'État a besoin des entreprises de France. Je l'ai dit et je le martèle, arrivant à la fin de mon propos, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, ce plan comme du reste l'action déterminée de lutte contre l'épidémie, ce plan, finalement, ne réussira, vous l'avez dit, que si nous créons ensemble les conditions de la confiance. Là encore, c'est l'affaire de tous. C'est en tout cas ma conception des choses. Mais évidemment, le Gouvernement, que j'ai l'honneur de diriger, doit évidemment montrer l'exemple et même la voie. Tel est bien l'objectif recherché. Vous y avez fait allusion. En retrouvant un climat apaisé avec les partenaires sociaux.

Dès ma prise de fonction, je les ai réunis individuellement, puis dans le cadre d'une conférence sur le dialogue social. Nous avons fixé une méthode et un calendrier avec un programme nourri, peut-être trop dense, cher Président mais à tout prendre, je préfère encore ce reproche à l'inverse, car outre qu'il s'agissait moins d'une conviction ancienne, je pense que cette méthode n'a pas pour objectif premier de faire de belles images. Encore que les symboles comptent. Encore que la psychologie collective soit sans doute l'un des principaux déterminants dans l'art d'investir, de consommer ou de désépargner. Mais elle est surtout l'un des leviers du pragmatisme et de l'efficacité, valeurs que je revendique ici et que je sais que nous partageons. Je le dis à votre tribune comme ailleurs, je suis viscéralement attaché au dialogue et à la concertation car je sais que pour fonctionner, une société démocratique, ô combien complexe comme la nôtre, doit d'abord tout faire pour se parler, s'écouter, se comprendre. Vaste programme. Des concertations sont en cours et j'attends de vous des propositions ambitieuses.

Permettez-moi de mentionner un sujet dans ce menu copieux. Je suis, là aussi par conviction, particulièrement attaché au sujet du partage de la valeur et sans prévoir d'obligations nouvelles qui casseraient la confiance, je souhaite que les partenaires sociaux trouvent les voies et moyens pour que les salariés, en particulier des PME, bénéficient aussi de dispositifs d'intéressement ou équivalent. Asseoir la confiance, c'est aussi travailler avec les collectivités territoriales dont vous avez pu mesurer dans vos territoires, pendant la crise sanitaire, la forte implication et dont vous connaissez par ailleurs les compétences, notamment en matière de formation et d'investissements publics. Bien là aussi, je m'emploie à renouer un dialogue le plus fructueux possible, un accord a déjà été conclu avec les régions, d'autres sont en préparation avec les autres strates de collectivités. Là aussi, la finalité est double, mais simple, réinstaurer partout le sentiment que nous recherchons l'unité, le rassemblement pour faire face à la crise qui est devant nous. Mais aussi, plus concrètement, leur permettre de retrouver leur capacité à investir que les 6 derniers mois ont abaissé pour amplifier les effets de la relance décidée par l'État et assurer la cohérence de leurs interventions avec les nôtres.

Troisième pilier de la confiance, votre président l'a dit, je voudrais insister l'Europe, ce qu'avec nos partenaires, évidemment, au premier rang desquels l'Allemagne, le Président de la République a obtenu en juillet dernier, constitue, n'ayons pas peur de l'affirmer, un tournant dans l'histoire de l'Union européenne.

Rendez-vous compte que sur les 100 milliards d'euros du plan de relance, les contributions européennes vont représenter 40 %, 40 milliards. C'est sans précédent, notamment par rapport à la crise de 2008. Le rôle du couple franco-allemand, vous l'avez dit, dans l'ensemble de la négociation et dans sa réussite, a été déterminant. Je voudrais insister auprès des chefs

d'entreprise que parallèlement à ce plan de relance européen, il y a l'action, là encore inédite dans son ampleur, de la Banque centrale européenne en soutien de l'économie par sa politique des taux et son programme massif de rachats d'actifs. Et c'est, je l'espère, le même moteur franco-allemand, Monsieur le Président, qui nous permettra d'obtenir, et le plus vite sera le mieux, l'instauration d'une taxation carbone aux frontières de l'Union.

Vous l'avez compris, Mesdames et Messieurs, nous avons du travail devant nous. Mon objectif, notre objectif, je le répète, est de réussir à endiguer le virus, éviter sa propagation, tout en permettant au pays de continuer à vivre, à nos entreprises, de travailler, d'investir et de créer. Pour réussir, il n'y a pas de secret, il faut travailler.

Le travail, la mobilisation de toutes les forces vives au sein de l'entreprise, de la nation et du Gouvernement, la responsabilisation de chacun. Liberté, égalité, fraternité, responsabilité.

C'est ça la porte de sortie de la crise. Je serais aussi un défenseur de notre protection sociale et de nos services publics, en portant une double exigence de performance et de responsabilité. Nous aurons de ce point de vue des rendez-vous importants pour notre système de protection sociale, qu'il faut rendre plus juste, plus lisible et dont nous devons garantir la pérennité dans la durée. Comme je l'ai affirmé devant les élus de la nation, lutter contre la crise, c'est non seulement prendre sans délai des mesures vigoureuses, de court ou de moyen terme. Mais c'est aussi veiller à l'unité de notre communauté nationale en confortant notre pacte social et républicain. C'est enfin, poursuivre dans la volonté de réforme et de transformation engagée depuis 2017. Mesdames et Messieurs, les chefs d'entreprise, je sais que vous mesurez depuis plusieurs mois la gravité de la situation.

Je sais que beaucoup d'entre vous considèrent, qu'elle peut aussi représenter une opportunité. Je sais surtout que comme moi, vous aimez votre pays. J'ai confiance en vous.

Je vous remercie.